

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

PARTICIPATION DU
POLE
METROPOLITAIN DU
GENEVOIS FRANÇAIS
AU DISPOSITIF
CONTRACTUEL
« CONTRAT DE
RELANCE ET DE
TRANSITION
ECOLOGIQUE »

Séance du 22 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux janvier, à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 15 janvier 2021

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

N° BU2021-02

• Délégués titulaires :

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 11
Pouvoirs : 1

M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY –
M. Vincent SCATTOLIN – Mme Nadine PERINET – Mme
Catherine BRUN – M. Stéphane VALLI – M. Sébastien
JAVOGUES – M. Marin GAILLARD – M. Pierre-Jean
CRASTES – Mme Carole VINCENT – M. Philippe MONET

• Délégués représentés :

M. Benjamin VIBERT donne pouvoir à Mme Catherine
BRUN

• Délégués excusés :

Mme Aurélie CHARILLON – Mme Chrystelle BEURRIER -
M. Christophe ARMINJON - M. Jean-Claude GEORGET –
M. Benjamin VIBERT

PARTICIPATION DU POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS AU
DISPOSITIF CONTRACTUEL « CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ECOLOGIQUE »

Le Pôle métropolitain du Genevois français, agit pour le compte de ses membres, dans quatre domaines : la mobilité, la transition écologique, l'aménagement du territoire, l'économie et la formation. Pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées mais aussi soutenir ses membres dans la réalisation de projets d'intérêt métropolitain, le Pôle métropolitain recherche des ressources financières auprès de ses partenaires institutionnels en candidatant ou participant à des dispositifs contractuels, des programmes d'investissement ou en répondant à des appels à manifestation d'intérêt (AMI).

Dans le cadre de la circulaire de Monsieur le Premier Ministre du 20 novembre 2020 instituant le « Contrat de Relance et de Transition Ecologique » (CRTE), il est proposé que le Pôle métropolitain puisse intégrer cette contractualisation au côté des huit intercommunalités membres.

Le CRTE contribue à la réussite du Plan de Relance dans les territoires en impliquant toutes les collectivités.

Il accompagne, sur la durée du mandat municipal, la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité engagée avec les acteurs territoriaux autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...)

Il simplifie le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels de l'Etat et des différents partenaires au service des spécificités et enjeux de chaque territoire de projet

Au regard cadre de l'actions menée par le Pôle métropolitain dans les domaines des politiques contractuels et de la transition écologique, en complémentarité les intercommunalités membres, il apparaît pertinent d'élaborer un cadre commun de contractualisation à l'échelle du Genevois français comprenant avec neuf signataires :

- les 8 intercommunalités membres pour la reprise des actions existantes au sein des contractualisations en cours, et, pour l'accompagnement d'actions nouvelles en maîtrise d'ouvrage intercommunales et communales ;
- le Pôle métropolitain pour porter les caractéristiques et enjeux communs de notre bassin de vie.

Ces co-signatures collectives permettront d'identifier et de porter des actions nouvelles aux différentes échelles sous maîtrises d'ouvrage communales, intercommunales ou du Pôle métropolitain. Les périmètres seront définis d'ici le 15 janvier 2021 et les contrats devront être signés au plus tard au 30 juin 2021.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la participation du Pôle métropolitain du Genevois français au Contrat de Relance et de Transition Ecologique dans un cadre de contractualisation commun avec ses intercommunalités membres ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférant ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 29/01/2021

Publié ou notifié le 29/01/2021

Le Président,
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' is written around the perimeter, and 'R.F.' is at the bottom.